



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 6041045

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 9/03/2026 13H28 C:005360 I:31709
V/REF : 1049393
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 13H28

**SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE**

V/REF.IMM. 06796
IMMEUBLE : 1 PH.DELORME -6796
1, RUE PHILIBERT DELORME
.
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 28 Avril 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N1 DELORME-LOGEMENT DE MR ROUX-2EME ETAGE-TEL:06 79880437
04 72002011

MOTIF : INTERVENIR POUR LE RÉGLAGE DES VOLETS ROULANTS DANS 4 CHAMBRES + 1
(PIECES NON PRÉCISÉE)

Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 20/03/2026 A 07H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ROUX AU 2EME ETAGE
- VERIFICATION DES VOLETS ROULANTS
CONSTAT: 7 TREUILS A REMPLACER

LE 10/04 A 09H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ROUX AU 2EME ETAGE
- BUREAU
DEPOSE DU VOLET ROULANT ET REMPLACEMENT DU TREUIL
REPOSE DU VOLET ROULANT
GRAISSAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

- CHAMBRE DES PARENTS
DEPOSE DE DEUX VOLETS ROULANTS
REMPLACEMENT DES TREUILS
REPOSE DES DEUX VOLETS ROULANTS
GRAISSAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

- CHAMBRE N1
GRAISSAGE DE L'ENSEMBLE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 21/04 A 10H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ROUX AU 2EME ETAGE
DEPOSE VOLET ROULANT DANS LA CHAMBRE
CHANGEMENT TREUIL
REMONTAGE
ESSAIS

GRAISSAGE DE 2 VOLETS DANS CHAMBRE
ESSAIS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 22/04/26 a 18H44 Mme S. MATHIEU
MP LGESTION EMAIL en CC le 22/03/26 a 22H27 stephanie.mathieu@semcoda.c
MP LGESTION Email envoyé le 22/03/26 a 22H27 M. L. JOUMNI
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE 7 TREUILS
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
3,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivel 10/04	2	93,06	279,18
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet 10/04	4	67,21	67,21
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivel 21/04	6	93,06	93,06
2,00	MS00075-Entretien, reglage, grais 21/04	6	67,21	134,42
TOTAL H.T.				630,74
T.V.A. a 10,00%				63,07
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>693,81</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6041045

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1049393 du 30/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR ROUX Pierre
1 Rue Philibert Delorme
69001 LYON

Référence de la Demande

N°: 882 224 du 30/01/2026

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.79.88.04.37 / 04.72.00.20.11

06796-00001-00002-00021 H / Type 5 / 02

Etage : 02

Date entrée: 05/10/2015

Délai

Date limite exécution : 14/02/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement Réglage des volets roulants dans 4 chambres + 1 (pièces non précisée) coordonnées du locataire 06.79.88.04.37	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions Réglage des volets roulants dans 4 chambres + 1(pièces non précisée) coordonnées du locataire 06.79.88.04.37	4,00	67,21	268,84	26,88	295,72

Total H.T.	325,71
Total TVA	32,57
Total TTC	358,28

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 30/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 1049393 du 30/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 Rue Philibert Delorme 69001 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **09/03/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1049393